

# KÉSAKO ?

C'est une démarche positive et dynamisante !



C'est un accompagnement personnalisé qui aide une personne ou un collectif à développer son potentiel pour réaliser ses objectifs en faisant émerger ses propres solutions.

Encadrée déontologiquement,  
réalisée par des coachs  
internes (à l'État)  
certifiés.



## LE PROGRAMME 2025

En Bourgogne-Franche-Comté, 8 coachs internes ont été formés au sein des services de l'État en 2024 pour vous permettre de bénéficier de ce type d'accompagnement.

Pour démarrer leur action, ils vous proposent des :

- "Flash coaching 1h" : pour débloquer une situation très ciblée, clarifier une idée, une intention
- Séances de coaching : 6 à 8 séances d'1h30

## POUR FAIRE QUOI ?

Le coaching est mené dans une relation de confiance, volontaire et confidentielle entre coach et bénéficiaire basée sur la bienveillance et l'exigence.

On y recourt souvent dans un contexte de transformation organisationnelle ou de résolution de problématiques spécifiques liées au travail comme :

- Trouver sa place de manager : coaching des primo-encadrants
- Réussir une reprise : coaching après un arrêt prolongé
- Se projeter dans une évolution professionnelle : coaching en vue d'une reconversion



Attention,  
ce n'est ni une thérapie,  
ni une formation,  
ni une prescription  
de dernier recours.

# Le coaching



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Y'A PLUS QU'À...ESSAYER :

Les employeurs publics adressent leur demande à la PFRH qui les oriente vers un coach disponible. Un accord tri-partite est ensuite conclu. Une évaluation est réalisée.



[plate-forme-rh@bfc.gouv.fr](mailto:plate-forme-rh@bfc.gouv.fr)



07 85 31 68 43